



DEMANDE DE VISA POUR LE SENEGAL

Informations données par « Villa Ker Tukki »

1. Informations générales (2 solutions possibles)

Le présent document n'est pas un document officiel, mais un recueil d'informations, mis à votre disposition par l'équipe de la villa Ker Tukki (location à Saly Niakh Niakh au Sénégal), pour vous aider dans vos démarches.

Pour obtenir le visa pour vos vacances au Sénégal, vous avez 2 solutions :

- solution 1 : soit obtenir le visa avant de partir
- solution 2 : soit finaliser les démarches à l'aéroport de Dakar (avec une demande de « pré-visa » sur le site internet de la SNEDAI : <http://www.snedai.sn/>)

Pour éviter les files d'attente à l'aéroport international de Dakar Léopold Sédar Senghor, il est recommandé (par le gouvernement sénégalais) d'obtenir son Visa à la Représentation Diplomatique de votre zone géographique.

Peu importe la solution choisie, le demandeur d'un visa pour le Sénégal devra se rendre sur le site internet géré par la Société nationale d'édition de documents administratifs et d'identification (la SNEDAI, qui opère déjà en Côte d'Ivoire). Celle-ci est désormais aussi la société privée concessionnaire du traitement des demandes de visa biométrique au Sénégal. Sur le site [snedai.sn](http://www.snedai.sn), le demandeur peut télécharger les documents de voyage et payer son visa en ligne (le coût du Visa est d'environ 50 €). Après s'être ainsi enregistré, le demandeur reçoit sous 48 heures un pré-visa.

Dernière étape (selon la solution que vous choisirez) : l'enrôlement peut se faire dans les consulats et les ambassades du Sénégal ou simplement à l'arrivée, à l'aéroport de Dakar.

2. Les démarches pour la demande de visa

2.1. Etape 1 : Demande de pré-visa (sur le site SNEDAI), pour les 2 solutions (étape obligatoire)

NB: Prévoir les fichiers scannés du passeport, du billet d'avion et de la réservation d'hôtel (non obligatoire) avant de commencer la procédure de pré-enrôlement en ligne.

Les informations demandées seront les suivantes :

- Informations socio-biographiques
- Téléchargement des documents requis (passeport, billet d'avion, réservation d'hôtel ou lettre d'invitation)
- Informations de voyage et contacts




DEMANDE DE VISA POUR LE SENEGAL

Informations données par « Villa Ker Tukki »

Ci-dessous les écrans de saisie d'information de la SNEDAI (au mois de juillet 2013).

Les données personnelles à saisir :

Français | English 00:19:08 FAQ



Données personnelles | Données personnelles supplémentaires | Informations de voyage | Contacts locaux

Nom

Nom * Prénom(s) *

Sexe *

Naissance

Date de naissance * / / Lieu de naissance *

Pays de naissance * Nationalité d'Origine *

Situation actuelle

Nationalité actuelle *

Situation matrimoniale *

Les données personnelles supplémentaires à saisir :

Données personnelles | Données personnelles supplémentaires | Informations de voyage | Contacts locaux

Adresse

Adresse *

Code postal * Ville *

Pays *

Informations de contact

Adresse mail * [Vérifier l'adresse mail](#)

Confirmez l'adresse mail *

Code de vérification * Appuyer d'abord sur le bouton vérifier l'adresse mail. Veuillez ensuite saisir le code que vous avez reçu par courriel

Téléphone *

Autres

Profession *



DEMANDE DE VISA POUR LE SENEGAL

Informations données par « Villa Ker Tukki »

Les informations de voyage à saisir :

Données personnelles		Données personnelles supplémentaires		Informations de voyage		Contacts locaux	
Passeport							
Numéro de passeport *		<input type="text"/>		Délivré par *		France	
Date d'émission *		1 / janvier / 2013		Date d'expiration *		1 / janvier / 2023	
Demande de visa							
Lieu d'enlèvement du visa *		Ambassade ou Consulat de Paris		Il est vivement conseillé de compléter la demande de Visa à une ambassade.			
Raison du voyage *		D'affaires					
Date de départ *		1 / juillet / 2013		Date de retour *		2 / juillet / 2013	
Documents de voyage							
Passeport		Téléchargez le fichier					
		Aucun fichier sélectionné					
Réservation du billet d'avion		Téléchargez le fichier		Les fichiers doivent être d'un des formats suivants: JPG/PNG/GIF/PDF. Et la taille par fichier ne peut dépasser 1MB			
		Aucun fichier sélectionné					
Réservation d'hôtel ou letter d'invitation		Téléchargez le fichier					
		Aucun fichier sélectionné					
Vous engagez-vous à n'accepter aucun emploi rémunéré ou au pair pendant votre séjour au Sénégal, à ne pas chercher à vous y installer définitivement et à quitter le territoire à l'expiration du visa qui vous sera éventuellement accordé?							
<input type="radio"/> Oui							
<input type="radio"/> Non							

Les informations sur le contact et l'adresse de celui-ci :

Données personnelles		Données personnelles supplémentaires		Informations de voyage		Contacts locaux	
Nom et adresse des contacts affaires							
Nom		<input type="text"/>					
Adresse		<input type="text"/>					
Ville		<input type="text"/>					
Téléphone		<input type="text"/>		Adresse mail		<input type="text"/>	
Remplissez vos données et cliquez sur ce bouton pour confirmer --> Confirmer							
Famille au Sénégal							
Nom		<input type="text"/>					
Adresse		<input type="text"/>					
Ville		<input type="text"/>					
Téléphone		<input type="text"/>		Adresse mail		<input type="text"/>	
Remplissez vos données et cliquez sur ce bouton pour confirmer --> Confirmer							
Adresse de séjour au Sénégal							
Nom *		<input type="text"/>					
Adresse *		<input type="text"/>					
Ville *		<input type="text"/>					
Téléphone		<input type="text"/>		Adresse mail		<input type="text"/>	
Remplissez vos données et cliquez sur ce bouton pour confirmer --> Confirmer							



DEMANDE DE VISA POUR LE SENEGAL

Informations données par « Villa Ker Tukki »

Exemple de pré-enrôlement approuvé (après validation des données saisies) :

	Republique du Sénégal Republic of Senegal	
<h3>Pré-enrôlement approuvé/ Approved pre-enrolment</h3>		
Identité du demandeur / Identity of applicant		
Nom/Name :		
Prénom/Given name :		
Date de naissance/Date of birth:		
Lieu de naissance/Place of Birth :		
N° du passeport/Passport number :		
Référence de l'enregistrement/ Registration reference		
		
Prière de présenter ce document ainsi que le reçu d'inscription au poste d'enregistrement au point d'entrée		
Please present this document and the inscription receipt to the enrolment office at the point of entry		
CE DOCUMENT <u>DOIT</u> ÊTRE UTILISÉ COMME UN DOCUMENT DE VOYAGE		
THIS DOCUMENT MUST BE USED AS A TRAVEL DOCUMENT		

Cette étape de demande de « pré-visa » est aussi appelée « pré-enrôlement en ligne ».



DEMANDE DE VISA POUR LE SENEGAL

Informations données par « Villa Ker Tukki »

2.2. Si solution 1 choisie : finalisation du visa avant le départ

Après le pré-enrôlement et le paiement en ligne le demandeur de visa se rend (selon sa zone géographique) :

- au Consulat de Paris (France)
 - o 22 rue de l'Amiral Hamelin 75116 Paris
Tel: (0033)1 44053848 -- Fax: (0033)1 47559940
- au Consulat de Bordeaux (France)
 - o 23, Avenue De La Republique 33200 Bordeaux
Tel: (0033)5 56326287 - Fax: (0033)5 56862853
- au Consulat de Lyon (France)
 - o 97 Rue Garibaldi 69006
Tel: (0033)4 72729691 -- Fax: (0033)4 37289788
- au Consulat de Marseille (France)
 - o 171, Rue De Rome, 2eme Etage 13006 Marseille France .

Il remplit le formulaire sur place et se fait « enrôler » (cela consiste à enregistrer ses données biométriques).

L'agent consulaire lui délivre alors un reçu d'inscription et un rendez-vous pour le retrait du visa.

Cas particuliers :

L'enrôlement (la prise d'empreintes et la photo) est obligatoire pour chaque demande de visa, même si le demandeur a déjà obtenu plusieurs visas.

Dans les cas spéciaux (handicapés physiques ou personnes n'ayant pas d'empreintes), un certificat médical est nécessaire.

Le visa biométrique requiert la présence du demandeur. La prise d'empreintes est obligatoire pour tous à l'exception des mineurs de moins de 12 ans, mais leur présence est nécessaire.

Les étrangers résidents au Sénégal, la mise en place du nouveau visa biométrique ne change en rien la procédure existante.

En effet, pour tout étranger détenteur d'une carte d'identité d'étranger, il est possible d'obtenir un visa aller-retour au niveau de la DPETV (Département de Police des Etrangers et des Titres de Voyage) pour une entrée simple ou multiple (à spécifier dans la demande)



DEMANDE DE VISA POUR LE SENEGAL

Informations données par « Villa Ker Tukki »

Exemple de reçu d'inscription à l'ambassade de Paris :

	Republique du Sénégal Republic of Senegal	
Reçu d'Inscription/Registration receipt		
Identité du demandeur / Identity of applicant		
Nom/Name : Williams		
Prénom/Given name : John		
Date de naissance/Date of birth: 17/03/1987		
Lieu de naissance/Place of Birth : London		
N° Titre de voyage/Passport number : AB123456		
Référence de l'enregistrement/ Registration reference		
		
Référence de paiement / Payment reference		
		
Données du pré-enrôlement / Pre-enrolment Data		
		
Prière de présenter ce document au poste d'enregistrement recensement à l'ambassade de Paris/l'aéroport de Dakar		
Please present this document to the enrolment office at the embassy of Paris		
CE DOCUMENT NE PEUT PAS ÊTRE UTILISÉ COMME UN DOCUMENT DE VOYAGE		
THIS DOCUMENT CANNOT BE USED AS A TRAVEL DOCUMENT		

Délivrance - Retrait du visa :

Normalement, le dossier de visa est traité en moins de 24 heures après l'enrôlement.

Le demandeur doit se déplacer personnellement pour son retrait, muni de son reçu d'inscription.

Il est permis d'envoyer quelqu'un récupérer le visa sur présentation de la copie originale du reçu d'enrôlement, une procuration signée par le requérant et la photocopie de sa pièce d'identité.



DEMANDE DE VISA POUR LE SENEGAL

Informations données par « Villa Ker Tukki »

2.3. Si solution 2 choisie : finalisation du visa à l'aéroport de Dakar

Après le pré-enrôlement et le paiement en ligne le demandeur de visa imprime tous les documents téléchargés sur le site de la SNEDAI lors de sa demande de pré-visa (ainsi que le document « pré-enrôlement approuvé »).

Pour rappel les documents nécessaires sont les suivants :

- le passeport en cours de validité pour six mois minimum + la photocopie des cinq premières pages
- le titre de voyage aller/retour ou une attestation détaillée de réservation de billet d'avion
- la réservation d'hôtel ou le certificat d'hébergement (une copie du justificatif de propriété si le demandeur est propriétaire de la maison où il séjourne au Sénégal)
 - o **NB** : pour les voyages d'affaires, une lettre de la société/personne à qui vous rendez visite est requise
- une autorisation parentale signée et légalisée du parent s'il agit d'un enfant mineur voyageant seul

A son arrivée à l'aéroport il se présente à l'espace « Visa Aéroport » ou il effectue son enrôlement biométrique et les formalités de police (le visa sera imprimé et apposé sur son passeport).